

Réf: Dossier N° 069040

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EXPERTISE LOCALE »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA 3, Lot 40, Ilot 100

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/12/2021, et enregistrés au CEPICI le 04/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXPERTISE LOCALE »

Objet : FORMATION, RECRUTEMENT, PLACEMENT, CONSEILS RH, ETUDES ET TRAVAUX D'EXPERTISE EN BTP, ELECTRICITE, EAU ET TELECOMMUNICATION. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA 3, Lot 40, Ilot 100

Dirigeant(s) : M TRA BI SAHALI ANGE ROMEO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00410 du 24/01/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°02696/GTCA/RC/2022 du 24/01/2022

